

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION

LILLE. 184, Rue de Paris PARIS. 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Éclair de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX Téléphone 9-51

45, rue de la Gare, 45

TOURCOING Téléphone 9-85

3, rue Fidele Lohoucq

Directeur: Eug. GUILLAUME

COMPARAISONS

Nous finirons par perdre toutes nos illusions. En voici, en tous cas, un fameux paquet qu'il nous a fallu abandonner...

Sur la foi des explorateurs, qui, quelques centaines d'années après la mort de Christophe Colomb, continuèrent à découvrir l'Amérique, nous nous étions émerveillés des résultats de la Taylorisation...

Sur la foi des opérateurs des studios d'Hollywood, spécialistes de films construits à la hauteur intellectuelle et morale d'un public d'enfants arriérés...

Sur la foi des photographes qui nous représentent devant la porte d'entrée de la capitale des États-Unis, une statue gigantesque de Liberté éclairant le monde...

Sur la foi de journaux scientifiques sérieux, nous nous étions extasiés sur le génie des inventeurs américains qui sont tous pour nous, de petits Edison...

Sur la foi de journaux scientifiques sérieux, nous nous étions extasiés sur le génie des inventeurs américains qui sont tous pour nous, de petits Edison...

Sur la foi de journaux scientifiques sérieux, nous nous étions extasiés sur le génie des inventeurs américains qui sont tous pour nous, de petits Edison...

Sur la foi de journaux scientifiques sérieux, nous nous étions extasiés sur le génie des inventeurs américains qui sont tous pour nous, de petits Edison...

L'ÉCHEC DE LA GRÈVE RÉVOLUTIONNAIRE EN ESPAGNE FUT TOTAL

On annonce de Madrid que le ministre de l'Intérieur de la République a déclaré que la grève générale révolutionnaire avait complètement échoué dans toute l'Espagne...

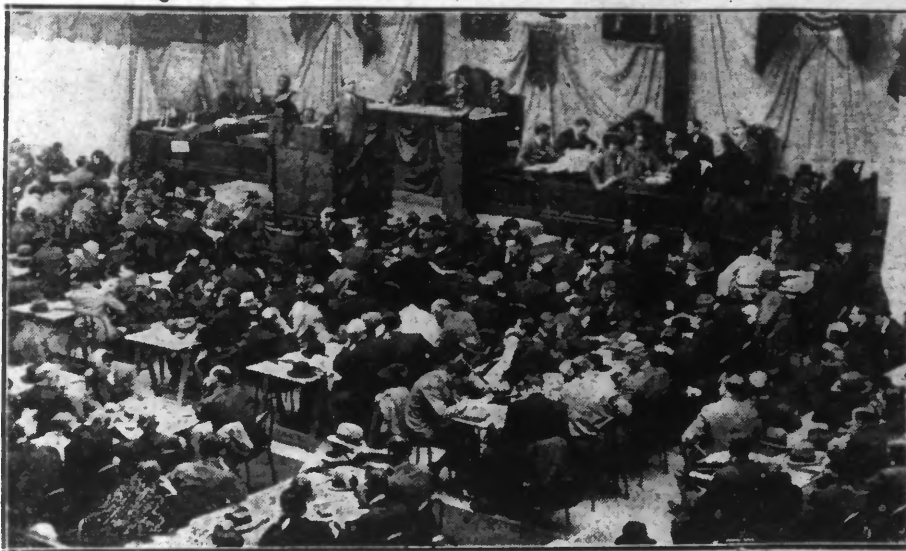
LA QUESTION DE LA PARTICIPATION devant le Congrès Socialiste

Après l'exposé des thèses en présence par MM. LEBAS, VINCENT-AURIOL, GRUMBACH, BRACKE, MARQUET, GROUSSIÉ ET BLUM, l'Assemblée s'oriente vers l'adoption d'une motion transactionnelle.

La deuxième journée du Congrès socialiste ne fut pas moins passionnante que la première. L'affluence considérable de militants venus assister aux débats de leurs délégués moutre à quel point la

question de la participation échauffe les esprits. Aussi bien, l'accueil enthousiaste fait aux défenseurs de la thèse développée par M. LEBAS, député-maire de Roubaix, au nom de la Fédération du Nord, accueilli qui a provoqué les protestations des partisans résolu de la participation, montre-t-il à quel point la

question de la participation échauffe les esprits. Aussi bien, l'accueil enthousiaste fait aux défenseurs de la thèse développée par M. LEBAS, député-maire de Roubaix, au nom de la Fédération du Nord, accueilli qui a provoqué les protestations des partisans résolu de la participation, montre-t-il à quel point la



UNE VUE GÉNÉRALE DU CONGRÈS.

question de la participation échauffe les esprits. Aussi bien, l'accueil enthousiaste fait aux défenseurs de la thèse développée par M. LEBAS, député-maire de Roubaix, au nom de la Fédération du Nord, accueilli qui a provoqué les protestations des partisans résolu de la participation, montre-t-il à quel point la

question de la participation échauffe les esprits. Aussi bien, l'accueil enthousiaste fait aux défenseurs de la thèse développée par M. LEBAS, député-maire de Roubaix, au nom de la Fédération du Nord, accueilli qui a provoqué les protestations des partisans résolu de la participation, montre-t-il à quel point la

question de la participation échauffe les esprits. Aussi bien, l'accueil enthousiaste fait aux défenseurs de la thèse développée par M. LEBAS, député-maire de Roubaix, au nom de la Fédération du Nord, accueilli qui a provoqué les protestations des partisans résolu de la participation, montre-t-il à quel point la

La séance d'hier matin

La troisième séance du Congrès socialiste s'est ouverte hier matin, à 9 h. 45, sous la présidence de M. Théo Bretin (Saône-et-Loire). On reprend immédiatement le débat sur la participation.

Le premier orateur, M. Claude Leroy, un jeune militant du Loiret, défend avec chaleur la thèse de la participation, en s'aidant des arguments largement développés hier par les délégués de même tendance.

Le premier orateur, M. Claude Leroy, un jeune militant du Loiret, défend avec chaleur la thèse de la participation, en s'aidant des arguments largement développés hier par les délégués de même tendance.

Le premier orateur, M. Claude Leroy, un jeune militant du Loiret, défend avec chaleur la thèse de la participation, en s'aidant des arguments largement développés hier par les délégués de même tendance.

M. LEBAS député-maire de Roubaix soutient la motion du Nord

On entend ensuite M. Lebas, qui vient soutenir la motion du Nord. (Question préjudicielle: peut-il y avoir accord entre socialistes et radicaux sur un programme bien défini) extrait du programme S. F. I. O. N. L'arrivée du député du Nord à la tribune est saluée dans les tribunes par de chaleureux applaudissements.

Un incident M. Renaudin proteste une fois de plus contre cette manifestation, qu'il juge déplacée et irrégulière, les auditeurs devant, selon lui, se contenter d'écouter sans approuver ou désapprouver les orateurs. Le député du Var demande au Président de maintenir l'ordre sans lequel, dit-il, un Congrès ne peut discuter sérieusement.

« La motion du Nord ne contient aucun piège. » Dans le calme revenu, M. Lebas commence par justifier le texte de la mo-



M. Vincent AURIOL qui est favorable à la participation.

« Vous disposez, dit-il, de 131 voix au Parlement, qu'allez-vous en faire? chacun sait bien que si vous jetez dans l'opposition, vous provoquerez la formation d'un gouvernement de concentration et alors ce n'était pas la peine d'aller devant le pays en annonçant votre volonté de barrer la route à la réaction. Vous pouvez vous déterminer pour le soutien; vous pouvez aussi dire préjugé favorable. C'est là une politique qui, nous l'avons vu, comporte bien des inconvénients et aucun avantage. »

« Je suis de ceux qui pensent qu'il faut utiliser ce grand vent de bataille qui souffle à nouveau à travers le pays. »

« Vous disposez, dit-il, de 131 voix au Parlement, qu'allez-vous en faire? chacun sait bien que si vous jetez dans l'opposition, vous provoquerez la formation d'un gouvernement de concentration et alors ce n'était pas la peine d'aller devant le pays en annonçant votre volonté de barrer la route à la réaction. Vous pouvez vous déterminer pour le soutien; vous pouvez aussi dire préjugé favorable. C'est là une politique qui, nous l'avons vu, comporte bien des inconvénients et aucun avantage. »

« Je suis de ceux qui pensent qu'il faut utiliser ce grand vent de bataille qui souffle à nouveau à travers le pays. »

« Vous disposez, dit-il, de 131 voix au Parlement, qu'allez-vous en faire? chacun sait bien que si vous jetez dans l'opposition, vous provoquerez la formation d'un gouvernement de concentration et alors ce n'était pas la peine d'aller devant le pays en annonçant votre volonté de barrer la route à la réaction. Vous pouvez vous déterminer pour le soutien; vous pouvez aussi dire préjugé favorable. C'est là une politique qui, nous l'avons vu, comporte bien des inconvénients et aucun avantage. »

« Je suis de ceux qui pensent qu'il faut utiliser ce grand vent de bataille qui souffle à nouveau à travers le pays. »

« Vous disposez, dit-il, de 131 voix au Parlement, qu'allez-vous en faire? chacun sait bien que si vous jetez dans l'opposition, vous provoquerez la formation d'un gouvernement de concentration et alors ce n'était pas la peine d'aller devant le pays en annonçant votre volonté de barrer la route à la réaction. Vous pouvez vous déterminer pour le soutien; vous pouvez aussi dire préjugé favorable. C'est là une politique qui, nous l'avons vu, comporte bien des inconvénients et aucun avantage. »

« Je suis de ceux qui pensent qu'il faut utiliser ce grand vent de bataille qui souffle à nouveau à travers le pays. »

« Vous disposez, dit-il, de 131 voix au Parlement, qu'allez-vous en faire? chacun sait bien que si vous jetez dans l'opposition, vous provoquerez la formation d'un gouvernement de concentration et alors ce n'était pas la peine d'aller devant le pays en annonçant votre volonté de barrer la route à la réaction. Vous pouvez vous déterminer pour le soutien; vous pouvez aussi dire préjugé favorable. C'est là une politique qui, nous l'avons vu, comporte bien des inconvénients et aucun avantage. »

« Je suis de ceux qui pensent qu'il faut utiliser ce grand vent de bataille qui souffle à nouveau à travers le pays. »

« Vous disposez, dit-il, de 131 voix au Parlement, qu'allez-vous en faire? chacun sait bien que si vous jetez dans l'opposition, vous provoquerez la formation d'un gouvernement de concentration et alors ce n'était pas la peine d'aller devant le pays en annonçant votre volonté de barrer la route à la réaction. Vous pouvez vous déterminer pour le soutien; vous pouvez aussi dire préjugé favorable. C'est là une politique qui, nous l'avons vu, comporte bien des inconvénients et aucun avantage. »

M. Vincent-Auriol expose les conditions nécessaires à la participation

M. Vincent-Auriol, député, monte à la tribune.

« Vous disposez, dit-il, de 131 voix au Parlement, qu'allez-vous en faire? chacun sait bien que si vous jetez dans l'opposition, vous provoquerez la formation d'un gouvernement de concentration et alors ce n'était pas la peine d'aller devant le pays en annonçant votre volonté de barrer la route à la réaction. Vous pouvez vous déterminer pour le soutien; vous pouvez aussi dire préjugé favorable. C'est là une politique qui, nous l'avons vu, comporte bien des inconvénients et aucun avantage. »

« Je suis de ceux qui pensent qu'il faut utiliser ce grand vent de bataille qui souffle à nouveau à travers le pays. »

« Vous disposez, dit-il, de 131 voix au Parlement, qu'allez-vous en faire? chacun sait bien que si vous jetez dans l'opposition, vous provoquerez la formation d'un gouvernement de concentration et alors ce n'était pas la peine d'aller devant le pays en annonçant votre volonté de barrer la route à la réaction. Vous pouvez vous déterminer pour le soutien; vous pouvez aussi dire préjugé favorable. C'est là une politique qui, nous l'avons vu, comporte bien des inconvénients et aucun avantage. »

« Je suis de ceux qui pensent qu'il faut utiliser ce grand vent de bataille qui souffle à nouveau à travers le pays. »

« Vous disposez, dit-il, de 131 voix au Parlement, qu'allez-vous en faire? chacun sait bien que si vous jetez dans l'opposition, vous provoquerez la formation d'un gouvernement de concentration et alors ce n'était pas la peine d'aller devant le pays en annonçant votre volonté de barrer la route à la réaction. Vous pouvez vous déterminer pour le soutien; vous pouvez aussi dire préjugé favorable. C'est là une politique qui, nous l'avons vu, comporte bien des inconvénients et aucun avantage. »

« Je suis de ceux qui pensent qu'il faut utiliser ce grand vent de bataille qui souffle à nouveau à travers le pays. »

« Vous disposez, dit-il, de 131 voix au Parlement, qu'allez-vous en faire? chacun sait bien que si vous jetez dans l'opposition, vous provoquerez la formation d'un gouvernement de concentration et alors ce n'était pas la peine d'aller devant le pays en annonçant votre volonté de barrer la route à la réaction. Vous pouvez vous déterminer pour le soutien; vous pouvez aussi dire préjugé favorable. C'est là une politique qui, nous l'avons vu, comporte bien des inconvénients et aucun avantage. »

« Je suis de ceux qui pensent qu'il faut utiliser ce grand vent de bataille qui souffle à nouveau à travers le pays. »

« Vous disposez, dit-il, de 131 voix au Parlement, qu'allez-vous en faire? chacun sait bien que si vous jetez dans l'opposition, vous provoquerez la formation d'un gouvernement de concentration et alors ce n'était pas la peine d'aller devant le pays en annonçant votre volonté de barrer la route à la réaction. Vous pouvez vous déterminer pour le soutien; vous pouvez aussi dire préjugé favorable. C'est là une politique qui, nous l'avons vu, comporte bien des inconvénients et aucun avantage. »

« Je suis de ceux qui pensent qu'il faut utiliser ce grand vent de bataille qui souffle à nouveau à travers le pays. »

LA CRISE POLITIQUE ALLEMANDE A OBLIGÉ M. BRUNING A DÉMISSIONNER

Le cabinet Brüning a démissionné. Le chancelier Brüning a remis sa démission au président Hindenburg, hier à midi. La conversation du chancelier avec le président du Reich n'a duré que quelques minutes.

D'après des informations sûres, M. Brüning ne désire conserver la chancellerie ni même le ministère des affaires étrangères dans la future combinaison ministérielle, qui sera forcément orientée à droite. M. Brüning quitterait d'ailleurs immédiatement Berlin pour prendre un repos assez long.

C'est l'attitude d'Hindenburg qui a provoqué la retraite du gouvernement du Reich

La démission du cabinet Brüning marque un tournant capital dans l'histoire politique de l'Allemagne d'après guerre. Le gouvernement Brüning a été contraint lundi de se retirer, bien qu'il dispose encore d'une majorité au Reichstag, parce que le président Von Hindenburg a déclaré hier au chancelier que, dans les circonstances politiques présentes, il ne lui était plus possible de signer les décrets-lois qui lui étaient soumis par un cabinet, dont les dernières élections locales, dans toutes les parties du Reich et surtout en Prusse, avaient prouvé que sa composition ne répondait plus au vœu de l'électorat allemand.

Dans ces conditions et étant donné que la situation où se trouve l'Allemagne rend impossible un gouvernement parlementaire, sans le jeu de l'article 48, Brüning n'avait plus qu'à se retirer.

Quel sera le futur cabinet ?

Il est dès à présent à peu près certain que ce ne sera pas Brüning lui-même. Ce ne sera, sans doute, pas un national-socialiste, mais ce sera un homme politique appartenant à la droite, dont le seul rôle sera de préparer la dissolution du Reichstag et de faire de nouvelles élections générales.



Le Chancelier BRUNING qui vient de démissionner.

Comme successeur éventuel de M. Brüning à la chancellerie, on prononce les noms de MM. Goederler, bourgmestre de Leipzig, membre du parti national allemand; Schacht, ancien président de la Reichsbank, et également ceux du général von Schleier, secrétaire d'Etat au ministère de la Reichswahr, M. Gessler. Le portefeuille des affaires étrangères serait confié à un ambassadeur, soit M. Nadowy, actuellement chef de la délégation allemande à Genève, soit M. von Neurath, ambassadeur à Londres.

UN PREMIER EFFET DE LA CRISE

Les poursuites contre les conjurés hitlériens ont été suspendues

La procédure ouverte par le tribunal d'empire de Leipzig, à la suite de la découverte, au cours des perquisitions opérées au mois de mars dernier, dans les centres de formations raciales militaires, de documents compromettants pour le parti hitlérien, a été suspendue sur l'ordre du procureur général. Le procureur général a déclaré n'avoir rien trouvé dans les documents soumis à son examen, qui puisse permettre d'accuser le parti national-socialiste. Les conclusions de la cour suprême d'empire ont été portées à la connaissance du gouvernement prussien.

La grave affaire de mœurs de Roubaix

Les charges s'accroissent contre l'abbé Scherpereel et 45 pères et mères de famille ont maintenu leurs dépositions les établissant

Il y a quelques semaines, nous avons relaté la grave affaire d'outrages aux bonnes mœurs qui a été dévolue à Roubaix et dans laquelle est inculpé un ecclésiastique se trouvant actuellement en détention à la prison de Lens.

Malgré le calme planant sur cette affaire, il faut avouer que celle-ci suit son cours et que les preuves s'accroissent journellement. Des pères de famille, justement écoeuvés, ont été convoqués, depuis plusieurs semaines, par M. Davenet, juge d'instruction au Parquet de Lille, chargé de conduire cette affaire.

Jusqu'à présent, les dépositions faites par les jeunes victimes, ne laissent aucun doute sur les agissements de M. l'abbé Scherpereel, attaché à la Paroisse Notre-Dame, à Roubaix, et le ressort formellement de leurs déclarations que le point de départ des agissements du prétre remonte à plus de deux ans.

LE BANQUIER MARIUS NEUVILLE QUI DÉTOURNA 3 MILLIONS devant le Tribunal Correctionnel de Lille

Une trentaine de ses victimes ont défilé hier après-midi, au cours de la première audience

L'affaire Neuville, qui fit couler tant d'entre par les retentissements qu'elle eut dans toute la région, n'a pas le mérite de l'originalité. Elle démontre, une fois de plus, la confiance aveugle que peuvent témoigner de braves gens à ceux qui leur promettent la lune, en



L'ex-banquier-escroc NEUVILLE devant ses juges.

audaceux n'ont pas à modifier leurs procédés, ni rien changer à leurs belles promesses pour drainer le bel argent. De son petit comptoir de banque, au 43 de la rue d'Esquermes, à Lille, où il boursoicotait depuis quelques années avec succès, Marius Neuville n'eut guère de peine à faire une grande entreprise, avec 14 succursales, rayonnant d'Avènes à Bergues et d'Albert à Douai, Lens et par toute la région minière. Il transforma son modeste comptoir en société anonyme « La Banque des Flamands » au capital initial d'un million. Il eut des démarcheurs aux bons endroits, un journal hebdomadaire qui s'appelait très sérieusement le « Guide de l'Espérance ». Il fonda, selon un procédé qui a fait ses preuves, des syndicats financiers et l'argent afflua. Pendant trois années, jusqu'à la fuite en Belgique de Neuville, qui avait fait un trou de 3 millions, on distribua des dividendes, mais lorsque quelque souscripteur inquiet demanda ses espèces ou les titres qu'il avait déposés en couverture, on ne pouvait lui les restituer, et pour cause... Tout était engagé dans un souffre sans fond.

Neuville, qui fut arrêté à Lille, où il s'était imprudemment risqué, comparait hier, sous la prévention d'escroqueries et d'abus de confiance, entraînant avec lui huit administrateurs qui s'étaient engagés ou laissés engager dans ses mirifiques combinaisons.

Un rapport d'expert

M. Pommerol, vice-président du Tribunal, avait comme assesseurs, MM. Leroux et Motier, a ouvert les débats à 15 heures.

M. Dufayet, substitut, occupa le siège du Ministère Public. Au banc de la défense, M. Balavout, pour Marius Neuville, M. Boin, Crussaire, Thellier, Gombert, Parmentier, Regnaud, Luc Decroix et Vanhoucke, pour les administrateurs de la « Banque des Flamands ».

Une trentaine de témoins ont été cités. M. Pommerol invite l'expert commis par M. Richard, M. Broom, à donner les conclusions de son rapport.

M. Broom fait un minutieux historique de toute l'affaire. Il n'y a pas eu moins de 539 plaintes, ce qui explique que l'instruction a duré deux années. La banque Neuville existait rue d'Esquermes depuis 1924. Neuville y avait investi 20.000 francs.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LA RÉCEPTION EN BELGIQUE DES GRANDS INVALIDES FRANÇAIS



Nous avons rendu compte hier de la chaleureuse réception à Bruxelles des grands invalides français qui ont été invités à visiter officiellement la Belgique à l'occasion du 10^e anniversaire de l'œuvre de l'Automobile pour invalides de guerre. Nos photos montrent, en haut : A la Gare du Midi, l'arrivée des invalides, auxquels les honneurs militaires étaient rendus par une compagnie du 8^e de ligne avec musique et drapeau. — En bas : Le général MARIATX, directeur général de l'Institut National des Invalides de Paris saluant les Souverains Belges.

Qu'adiendra-t-il de ces deux sœurs éprises du même homme ? C'est ce que vous saurez en lisant notre prochain feuilleton

LE FRUIT DÉFENDU